

## La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes

1<sup>er</sup> trimestre 2016

### Augmentation des autorisations

Les autorisations augmentent aussi bien dans le résidentiel que pour les surfaces d'activité. Les mises en chantier de locaux non résidentiels progressent également. La baisse des logements commencés est moins importante qu'au cours des trimestres précédents. Les données de trimestre à trimestre augmentent plus que les tendances de fond annuelles glissantes, confirmant l'orientation positive de la conjoncture de la construction.

### Les logements

La reprise des autorisations se confirme. 52 300 logements font l'objet d'une décision favorable en Auvergne-Rhône-Alpes au cours de la dernière année glissante, du deuxième trimestre 2015 au premier trimestre 2016, soit 3 % de plus que lors de la même période de l'année précédente. Signe d'une tendance nettement haussière, les chiffres du premier trimestre 2016 sont supérieurs de 16 % au cumul des trois premiers mois de 2015. L'augmentation est particulièrement sensible dans le collectif avec une hausse de 5 % en rythme annuel. L'individuel pur reste stable. L'individuel groupé se replie de 3 %.

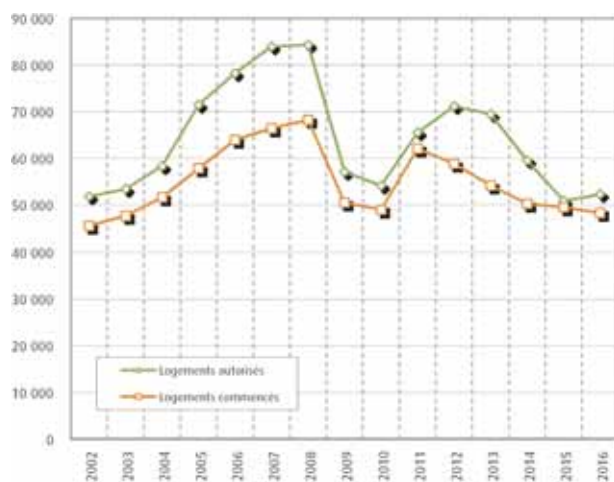
Le nombre d'autorisations augmente dans le Cantal, la Loire et la Savoie. La baisse reste forte dans l'Ain et la Métropole de Lyon. Auvergne-Rhône-Alpes se situe en retrait des résultats

de l'ensemble de la France métropolitaine, en hausse de 8 %.

48 300 logements sont mis en chantier pendant la dernière année glissante, en baisse de 3 % par rapport aux douze mois précédents. Toutefois, les chiffres du dernier trimestre connu sont supérieurs de 12 % à ceux du même trimestre de 2015. En un an, le repli est marqué pour les appartements (-3 %) et les maisons en individuel pur (-5 %), tandis que l'individuel groupé se redresse à +4 %.

Le nombre de mises en chantier se réduit dans l'Ain et en Isère, mais connaît une progression significative dans le Puy-de-Dôme et en Haute-Savoie. Dans l'ensemble de l'Hexagone, les mises en chantier augmentent de 3 %.

La construction neuve de logements



Source : SOeS-DREAL, Sit@del2

En nombre de logements, estimation date réelle

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées 1<sup>er</sup> trimestre 2016

La construction neuve de locaux

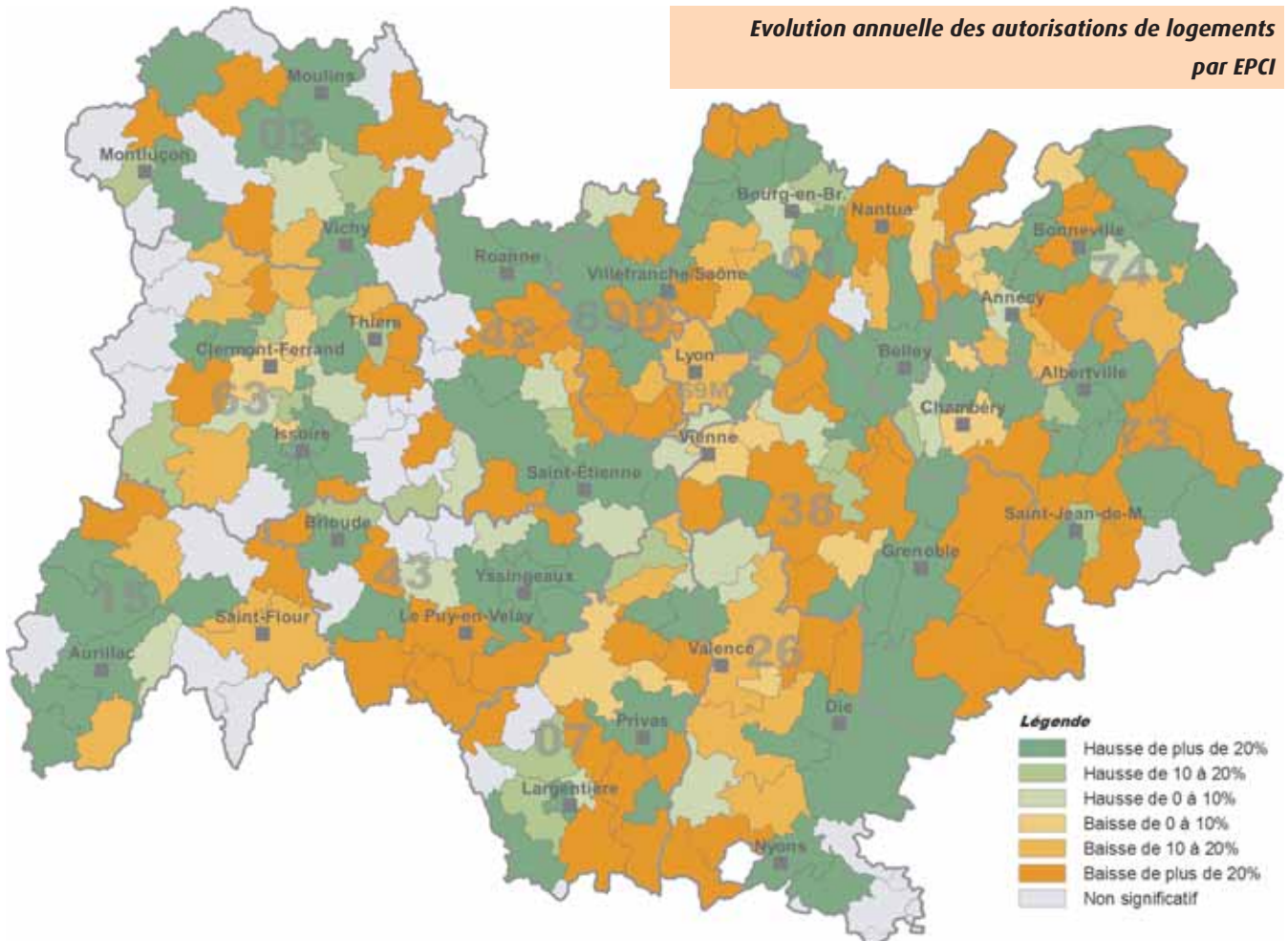


Source : SOeS-DREAL, Sit@del2

En milliers de m<sup>2</sup> de surface de plancher en date de prise en compte

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées 1<sup>er</sup> trimestre 2016

**Evolution annuelle des autorisations de logements par EPCI**



**Légende**  
 ■ Hausse de plus de 20%  
 ■ Hausse de 10 à 20%  
 ■ Hausse de 0 à 10%  
 ■ Baisse de 0 à 10%  
 ■ Baisse de 10 à 20%  
 ■ Baisse de plus de 20%  
 ■ Non significatif

Source : SOeS-DREAL, Sit@del2  
 Fond IGN BDCARTO  
 Données annuelles glissantes actualisées  
 1<sup>er</sup> trimestre 2016 Auvergne-Rhône-Alpes  
 En % en date de prise en compte

**La construction neuve de logements selon le type**

		trim	évol/	an	évol/
		2016 T1	2015 T1	2016 T1	2015 T1
Log. AUTO.	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	14 200	16%	52 260	3%
	individuels purs	3 710	6%	14 330	0%
	individuels groupés	1 500	-11%	6 040	-3%
	collectifs et résidence	8 990	28%	31 890	5%
Log. COM.	<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	11 710	12%	48 250	-3%
	individuels purs	3 320	-1%	12 920	-5%
	individuels groupés	1 190	5%	5 050	4%
	collectifs et résidence	7 200	21%	30 280	-3%

Source : SOeS-DREAL, Sit@del2  
 en nombre de logements, estimation date réelle

**Les locaux**

Cette conjoncture bien orientée concerne également les locaux non résidentiels. 4,5 millions de m<sup>2</sup> de surface de plancher font l'objet d'une décision favorable au cours de la dernière année glissante, soit 4 % de plus que lors de la même période de l'année précédente. Les chiffres du premier trimestre sont en augmentation de 11 % par rapport à ceux de début 2015. En

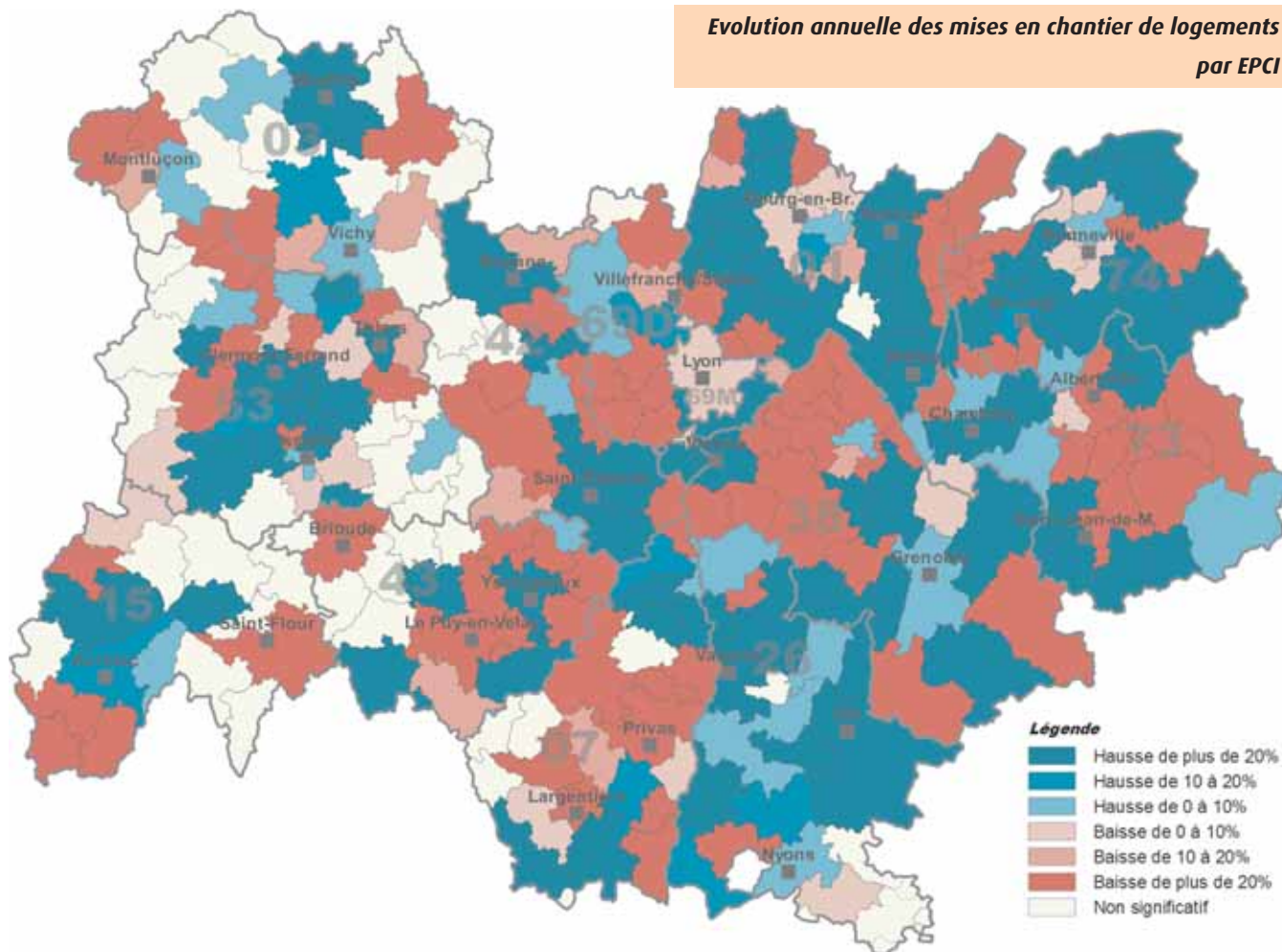
année glissante, les augmentations de surfaces autorisées les plus significatives concernent les exploitations agricoles et forestières ainsi que les entrepôts, alors que les mètres carrés destinés aux bureaux, à l'industrie et aux activités commerciales sont en baisse.

Sur un an, la progression des surfaces autorisées de locaux non résidentiels est très sensible dans le Cantal, la Drôme et la Haute-Loire, alors que l'Allier, le Rhône et la Métropole de Lyon s'inscrivent à la baisse. La hausse des autorisations de locaux est légèrement inférieure en Auvergne-Rhône-Alpes à celle de la France métropolitaine (6 %).

Les surfaces de locaux non résidentiels mises en chantier au cours de l'année glissante augmentent de 1 %. 2,8 millions de m<sup>2</sup> sont commencés du deuxième trimestre 2015 au premier trimestre 2016. Le chiffre du dernier trimestre est supérieur de 6 % à celui du même trimestre de 2015, avec notamment une forte croissance des surfaces destinées à l'industrie et aux exploitations agricoles et forestières.

Les surfaces d'activité commencées connaissent une progression particulièrement sensible dans le Cantal et la Drôme, en revanche elles sont en repli en Isère et Savoie. Si Auvergne-Rhône-Alpes fait partie des régions dans lesquelles les mises en chantier de locaux augmentent, la tendance de l'ensemble de l'Hexagone reste orientée à la baisse (-3 %).

**Evolution annuelle des mises en chantier de logements par EPCI**



**Légende**  
 ■ Hausse de plus de 20%  
 ■ Hausse de 10 à 20%  
 ■ Hausse de 0 à 10%  
 ■ Baisse de 0 à 10%  
 ■ Baisse de 10 à 20%  
 ■ Baisse de plus de 20%  
 ■ Non significatif

Source : SOeS-DREAL, Sit@del2  
 Fond IGN BDCARTO  
 Données annuelles glissantes actualisées  
 1<sup>er</sup> trimestre 2016 Auvergne-Rhône-Alpes  
 En % en date de prise en compte

**La construction neuve de locaux selon le type**

	trim 2016 T1	évol/ 2015 T1	an 2016 T1	évol/ 2015 T1
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>1 170</b>	<b>11%</b>	<b>4 549</b>	<b>4%</b>
<b>LOCAUX AUTORISÉS</b>				
Héberg. hôtelier	61	112%	145	21%
Bureaux	141	-2%	584	-12%
Commerce	146	32%	432	-15%
Artisanat	47	-13%	229	-3%
Industrie	97	-8%	465	-19%
Exploit. agr. et for.	335	64%	1 247	29%
Entrepôt	178	-9%	825	23%
Service public	164	-22%	621	-4%
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>695</b>	<b>6%</b>	<b>2 825</b>	<b>1%</b>
<b>LOCAUX COMMENCÉS</b>				
Héberg. hôtelier	16	212%	34	-53%
Bureaux	90	-27%	383	-12%
Commerce	85	37%	329	-1%
Artisanat	29	-2%	119	-7%
Industrie	111	121%	381	9%
Exploit. agr. et for.	166	53%	655	11%
Entrepôt	62	-65%	387	-12%
Service public	135	36%	535	23%

Source : SOeS-DREAL, Sit@del2  
 en milliers de m<sup>2</sup> de surface de plancher en date de prise en compte

**Pour en savoir plus**

Données régionales DREAL sous :  
<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/construction-r45.html>

- Cahiers statistiques n°21, juin 2016, La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes, 1<sup>er</sup> trimestre 2016
- Bases de données territoriales

Données nationales SOeS sous :  
<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction/i/construction.html>

- Série Chiffres et statistiques :
- N°756, avril 2016, Construction de logements : Résultats à fin mars 2016 (France entière)
  - N°757, avril 2016, Construction de locaux : Résultats à mars 2016 (France entière)

## La construction neuve de logements par département

	trim	évol/	an	évol/
	2016 T1	2015 T1	2016 T1	2015 T1
<b>Logements AUTORISÉS</b>				
Auvergne-Rhône-Alpes	14 200	16%	52 260	3%
Ain	1 010	-6%	4 310	-15%
Allier	170	5%	760	14%
Ardèche	500	-23%	1 900	-7%
Cantal	160	77%	580	38%
Drôme	860	46%	2 980	3%
Isère	1 650	2%	6 810	-5%
Loire	860	9%	3 370	26%
Haute-Loire	290	-21%	890	-5%
Puy-de-Dôme	900	-17%	3 430	9%
Rhône	970	8%	2 700	-7%
Métropole de Lyon	2 850	31%	9 510	-14%
Savoie	980	42%	4 340	34%
Haute-Savoie	3 000	48%	10 700	24%
<b>Logements COMMENCÉS</b>				
Auvergne-Rhône-Alpes	11 710	12%	48 250	-3%
Ain	750	-41%	3 740	-21%
Allier	160	-3%	630	1%
Ardèche	430	17%	1 750	2%
Cantal	130	56%	430	-7%
Drôme	660	5%	2 760	3%
Isère	1 420	-5%	6 920	-15%
Loire	710	20%	2 580	3%
Haute-Loire	160	-32%	770	3%
Puy-de-Dôme	910	19%	3 600	14%
Rhône	610	18%	2 120	-4%
Métropole de Lyon	2 820	42%	10 210	-8%
Savoie	880	68%	3 370	10%
Haute-Savoie	2 080	15%	9 370	14%

Source : SOeS-DREAL, Sit@del2  
en nombre de logements, estimation date réelle

## La construction neuve de locaux par département

	trim	évol/	an	évol/
	2016 T1	2015 T1	2016 T1	2015 T1
<b>Locaux AUTORISÉS</b>				
Auvergne-Rhône-Alpes	1 170	11%	4 549	4%
Ain	69	-10%	410	19%
Allier	62	-16%	189	-18%
Ardèche	50	8%	183	10%
Cantal	68	86%	290	46%
Drôme	116	49%	477	35%
Isère	256	48%	691	-9%
Loire	66	-18%	343	13%
Haute-Loire	58	69%	221	34%
Puy-de-Dôme	114	67%	367	19%
Rhône	74	0%	218	-25%
Métropole de Lyon	75	-60%	459	-31%
Savoie	47	19%	255	19%
Haute-Savoie	117	30%	447	16%
<b>Locaux COMMENCÉS</b>				
Auvergne-Rhône-Alpes	695	6%	2 825	1%
Ain	38	3%	175	-4%
Allier	25	-3%	128	-15%
Ardèche	35	33%	122	26%
Cantal	45	95%	161	44%
Drôme	52	45%	265	28%
Isère	126	-26%	380	-29%
Loire	49	80%	197	15%
Haute-Loire	42	56%	127	-14%
Puy-de-Dôme	43	-32%	237	-2%
Rhône	80	69%	198	19%
Métropole de Lyon	67	-30%	447	16%
Savoie	27	-2%	122	-24%
Haute-Savoie	65	34%	266	14%

Source : SOeS-DREAL, Sit@del2  
en milliers de m<sup>2</sup> de surface de plancher en date de prise en compte

## Note explicative

Les chiffres publiés dans ce document sont issus de la base de données Sit@del2, qui s'appuie sur les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier (permis commencés), transmises par les directions départementales des territoires (DDT) et par les communes instructrices au service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère en charge de l'Environnement.

Directement obtenues par compilation des informations déposées par les pétitionnaires, les séries en "dates réelles" rattachent l'autorisation ou la mise en chantier à la période où elles se sont effectivement produites, alors que les séries en "dates de prise en compte", comptabilisent les événements au moment de leur enregistrement dans Sit@del2. Constituées par modélisation, les "estimations date réelle" intègrent les informations échappant au circuit de collecte proprement dit tout en rattachant tout événement à sa date de mise en œuvre. Le descriptif de la méthode "estimation date réelle" est consultable sur <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique : Logement - Construction > Construction > Logements.

Depuis début 2015, le chiffre de référence pour les autorisations et les mises en chantier de logements est celui des "estimations date réelle" au niveau des départements (dans leur configuration antérieure à la loi du 27 janvier 2014), les régions et la France. Le suivi de la construction de logements en infradépartemental et de la totalité de la construction de locaux non résidentiels reste réalisé en "date de prise en compte" pour le suivi conjoncturel, et en "date réelle" pour les séries longues.

DREAL  
Auvergne-Rhône-Alpes

Service :  
Connaissance, Information,  
Développement Durable,  
Autorité Environnementale,

Adresse postale :  
69453 LYON CEDEX 06  
Téléphone : 04 26 28 60 00

Courriel :  
ciddae.dreal-auvergne-rhone-alpes  
@developpement-durable.gouv.fr

Directrice de publication :  
Françoise NOARS

Rédaction :  
Yves POTHIER

Réalisation :  
Stéphanie GEREMY,  
Bernard TRANCHAND

www.auvergne-rhone-alpes.  
developpement-durable.gouv.fr

Imprimé par DREAL  
Auvergne-Rhône-Alpes

ISSN 2493-5808  
Juin 2016

© DREAL 2016